

## Portraits pour la traduction

### Critique du livre *Les traducteurs dans l'histoire*, sous la direction de Jean Delisle et Judith Woodsworth<sup>6\*</sup>

René Lemieux\*

On se souvient des images du célèbre Rostropovitch devant le mur. Le livre *Les traducteurs dans l'histoire* a connu, en 2014, sa troisième édition française. Cette nouvelle édition a été coordonnée par Benoit Léger avec la collaboration de trois étudiants de l'Université Concordia, Alex Gauthier, Dominique Pelletier et Simon Saint-Onge. D'abord publié en 1995 sous la direction de Jean Delisle et de Judith Woodsworth (en français aux Presses de l'Université d'Ottawa/Éditions de l'UNESCO; en anglais chez John Benjamins Publishing Company/Éditions de l'UNESCO), l'ouvrage unique mais bilingue s'est mis à diverger à partir de la deuxième édition : la deuxième édition française est publiée aux Presses de l'Université d'Ottawa en 2007 et une édition révisée est publiée en anglais quelques années plus tard chez John Benjamins Publishing Company en 2012. Plusieurs traductions de l'ouvrage ont été publiées entre temps, en portugais (*Os tradutores na história*, Editora Ática, 1998, traduit par Sérgio Bath), en espagnol (*Los traductores en la historia*, Editorial Universidad de Antioquia, 2005, traduction coordonnée par Martha Pulido), en arabe par Mohammed Mahmoud Mustafa en 2006 (*Al-mutarǧemūn 'abr al-tārīkh*, Koweït, محمد محمود مصطفى: المترجمون عبر التاريخ) et en roumain (*Traducătorii în istorie*, Editura Universității de Vest, 2008, traduction coordonnée par Georgiana Lungu-Badea)<sup>1</sup>.

<sup>6\*</sup> Traduction française coordonnée par Benoit Léger avec la collaboration d'Alex Gauthier, Dominique Pelletier et Simon Saint-Onge, troisième édition, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, 402 p.

\* René Lemieux est doctorant en sémiologie à l'Université du Québec à Montréal.

<sup>1</sup> Informations disponibles [sur la page personnelle de Jean Delisle](#) (Université d'Ottawa).

La troisième édition française est ainsi la traduction de la deuxième édition anglaise, elle vient en quelque sorte rétablir l'équivalence entre les deux éditions qui avait été perdue à partir de la deuxième édition anglaise (ce qui rendait difficile l'emploi de l'ouvrage dans le contexte d'une classe bilingue français/anglais); les différences ayant apparues en grande partie à cause des nouvelles connaissances développées dans le domaine. À cet égard, l'édition de 2007, précisait déjà quelques modifications, particulièrement aux mentions à l'« École de Tolède » qui avait été conservées malgré les travaux, entre autres, de Clara Foz (*Le Traducteur, l'Église et le Roi*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1998) qui remettaient en question son existence<sup>2</sup>. Cette dernière édition conserve encore sa mention mais insiste sur son mythe, faisant en sorte de garder sous forme d'archives le souvenir de cette épisode, moins de l'histoire de la traduction comme telle que de l'histoire de l'histoire de la traduction.

Dans l'ensemble, il n'y a pas de grande différence sur le plan thématique dans cette troisième édition, bien que des sections nouvelles aient fait leur apparition : l'apport de l'informatique en traduction (au chapitre 4), une discussion plus longue sur la nouvelle vision de la traduction au XXI<sup>e</sup> siècle (en conclusion du chapitre 5) et une section sur la traduction des textes sacrés de l'Orient (en conclusion du chapitre 6, avec une petite section sur le sinologue James Legge). Les changements ont plutôt lieu dans les références qui se sont ajoutées depuis le début du projet, ainsi que dans la réflexion générale sur l'histoire que propose l'ouvrage. À cet égard, Judith Woodsworth décrit dans la préface les grandes tendances de cette transformation :

Si l'on se concentrait traditionnellement sur les grands événements, sur les « faits et gestes des grands hommes », depuis quelques décennies les historiens se tournent de plus en plus sur le commun des mortels pour écrire « l'histoire par en bas ». Les historiens de la traduction se sont approprié cette approche et ont su en tirer parti. Pendant des

<sup>2</sup> Jean Delisle et Judith Woodsworth, « avant-propos » à la deuxième édition, *Les traducteurs dans l'histoire*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2007, p. xxi.

millénaires, les traducteurs et les traductrices ont suivi les « grands hommes » dans leurs « faits et gestes », mais ils et elles sont restés définis par leur statut subalternes (qu'ils aient été prisonniers, esclaves ou « hybrides ethniques »); leurs identités sociales, culturelles et géographiques leur permettaient pourtant de franchir les frontières, d'agir à titre d'intermédiaires entre les civilisations et de contribuer aux échanges intellectuels et culturels. La décolonisation, le féminisme et la politique identitaire n'ont pas uniquement transformé la manière dont on raconte l'histoire : ces nouvelles grilles d'analyse influencent la manière dont on parle de la traduction au fil des âges<sup>3</sup>.

Si l'ouvrage a su se développer par des ajouts réguliers au fil du temps, il demeure encore *inabouti* : sa construction est toujours en cours.

\*

\*\*

L'ouvrage collectif *Les traducteurs dans l'histoire* peut aisément être lu par un public non-spécialiste. Il s'adresse également aux curieux d'une histoire littéraire peu souvent abordée, celle de la traduction, tout comme il peut intéresser ceux qui pratiquent la traduction (littéraire ou autre) et qui voudraient s'ouvrir un peu à des manières originales de traduire. Le public cible reste toutefois les étudiants en traduction qui suivent le cours « histoire de la traduction » que proposent généralement les programmes de traduction dans les universités.

D'abord conçu comme une sorte de synthèse divisée en thèmes, l'ouvrage permet difficilement une lecture continue car les répétitions peuvent être agaçantes. C'était déjà une critique qu'avait reçu le livre dès la première édition et à laquelle la deuxième avait répondu :

---

<sup>3</sup> Judith Woodsworth, « préface à la nouvelle édition », *Les traducteurs dans l'histoire*, troisième édition, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, p. xii.

On aurait tort d'y voir des répétitions qui nous auraient échappé. [...] L'œuvre immense et complexe de traducteurs d'exception [Chaucer, Caxton, Tyndale, Luther], dont les apports multiples sont incontournables, justifie amplement qu'ils figurent dans plus d'un chapitre. Dans chaque chapitre, ressort un aspect particulier de leur apport<sup>4</sup>.

En effet, Luther est essentiel pour comprendre les changements à la vision qu'auront les traducteurs des œuvres sacrées à partir de la modernité, tout comme il l'est pour comprendre les luttes de pouvoirs à la Renaissance, ou même dans l'apport des traducteurs dans le développement et la fixation de la langue allemande contemporaine. Les thématiques choisies au départ ont leurs avantages et leurs inconvénients, découlant des choix des thèmes qui, à plusieurs égards, se recoupent. Cela est sans doute dû au fait que l'histoire ne se « découpe » pas uniformément, qu'il y a plusieurs manières de percevoir l'histoire pour la diviser : par époques historiques (Antiquité, Moyen Âge, Modernité), par types de traductions ou de productions textuelles (traduction religieuse – la traduction du Coran se retrouve dans trois chapitres différents –, littéraire, théâtrale, mais aussi l'émergence des dictionnaires, ou encore l'interprétation qui ont tous deux leur propre chapitre), ou encore par aires géographiques ou linguistiques (on pourra retrouver une discussion sur la traduction dans les langues autochtones dans le premier chapitre sur les inventeurs d'alphabets, mais la traduction en l'hébreu moderne se retrouvera dans le deuxième chapitre sur les langues nationales après les sections sur les traducteurs suédois et l'évolution du gbaya au Cameroun, ou encore le gaélique irlandais se retrouvera pour sa part dans le chapitre 3 sur les traducteurs comme artisans de littératures nationales). Il faut peut-être simplement mentionner que l'ouvrage de doit pas être pris comme un « manuel » fabriqué sur mesure pour un cours en histoire de la traduction, il doit être refondu et

---

<sup>4</sup> Jean Delisle et Judith Woodsworth, « avant-propos » à la deuxième édition, *op. cit.*, p. xx-xxi.

retravaillé par l'enseignant-e, selon les clivages sur lesquels il ou elle veut mettre l'accent<sup>5</sup>.

Cette disparité des thématiques, qui demeurent tout de même assez incommensurables les unes par rapport aux autres, porte la trace d'un travail disciplinaire encore non fixé. Malgré les publications récentes et le grand succès d'un ouvrage collectif comme *Les traducteurs dans l'histoire*, l'histoire de la traduction ne constitue pas, il me semble, une discipline ni même un champ académique. Très souvent, les chercheurs et les chercheuses dans ce domaine ont des attaches institutionnelles hors de la traductologie, et les lieux de publication dans ce domaine font plutôt partie de la traductologie en général<sup>6</sup>. Je me permettrais peut-être une explication de ce phénomène : l'absence d'institution propre à l'histoire de la traduction serait le signe que le domaine est ouvert à plusieurs disciplines, sinon à toutes les disciplines. Les connaissances qui circulent aujourd'hui à l'université ont en effet toutes passées, à un

---

<sup>5</sup> Pour ne donner qu'un exemple, dans un cours sur l'histoire de la traduction que j'ai donné à l'automne 2014, j'ai fait lire le premier chapitre de l'ouvrage sur les créateurs d'alphabets en deux parties, Wulfila (gotique), Mesrop Machtots (arménien) et Cyrille et Méthode (slavon) dans un premier temps pour une séance sur la traduction de la Bible au Moyen Âge, James Evans (syllabaire crie) dans un deuxième pour la traduction de la Bible dans la Modernité. Ce qu'omettait le livre, à mon avis, c'était de distinguer qu'avec les premiers, on a affaire à des traducteurs qui traduisent dans leur propre langue, alors qu'avec le dernier, il s'agit d'un travail de traduction en parallèle à l'évangélisation d'un peuple autochtone. La distinction me permettait de présenter une manière différente de conceptualiser l'usage qu'on a fait de la traduction du sacré. Encore une fois, ce travail de redécoupage est nécessaire si l'on veut pouvoir utiliser le livre en classe. La division des chapitres en sections assez uniformes permet de le faire plutôt facilement.

<sup>6</sup> Si l'histoire de la traduction peut constituer un lieu commun thématique, institutionnellement, les chercheurs et les chercheuses qui y participent ne sont, très souvent, pas affiliés à des départements de traductologie, mais plutôt à des départements de littératures « nationales » ou de littérature comparée, ou encore, dans le cas des traductions de textes religieux, à des départements d'études théologiques (chrétiennes ou coraniques). Si l'intérêt de la recherche historique peut porter sur la traduction, je ne connais pas, pour ma part, d'institution (département, association, groupe de recherche, etc.) vouée exclusivement à ce domaine.

moment ou à un autre, par l'intermédiaire de la traduction et cette traduction a une histoire. Le domaine « histoire de la traduction » est à cet égard un creuset où peuvent être confrontées diverses hypothèses sur le développement du savoir, des arts, de la littérature, etc.

Pour qui n'est ni dans la pratique de la traduction, ni n'est inscrit à un programme de traduction, quelle image peut-on avoir de l'histoire de la traduction après avec lu cet ouvrage? Je propose deux possibilités et en ajouterai une troisième qui serait en quelque sorte un programme pour de futures recherches.

La première possibilité est qu'il s'agirait de comprendre, sous formes de « portraits », les conditions de possibilité d'une pratique littéraire qui vise à faire comprendre un discours énoncé dans une langue à une personne qui ne connaît pas cette langue. En ce sens, on trouvera dans l'ouvrage plusieurs exemples tout à fait fascinants de cette histoire, des créateurs d'alphabets aux constructeurs de langues nationales, avec des praticiens aux personnalités souvent très fortes (je pense notamment à Étienne Dolet) ou encore avec des pratiques qui peuvent sembler très différentes de la conception actuelle de la traduction.

Une deuxième possibilité pourrait être mentionnée, même si elle est plus difficilement discernable dans l'ouvrage. Il s'agit de la conception de la traduction selon les époques. On a tendance à simplifier le problème en opposant sens-pour-sens à mot-à-mot, selon la formule de saint Jérôme, mais il y a toute une diversité de réflexions sur la traduction qu'il est possible de déduire à partir des paratextes comme les préfaces, ou même des textes autonomes, qui permettent de faire une histoire intellectuelle des problématiques relatives à la pratique de la traduction. Il s'agit d'une histoire dans la longue durée qui implique non seulement le contexte d'élaboration de cette réflexion, mais aussi les réponses diverses qui ont été offertes à travers le temps à des problèmes communs. Aux portraits des traducteurs et des traductrices s'ajoutent des « paysages » intellectuels de la traduction. Cette manière de faire de l'histoire a aussi ses désavantages, en ceci qu'elle suppose une adéquation entre la pensée des auteurs de ces textes et leurs pratiques traductives, entre le projet que les traducteurs et les traductrices présentent et le produit qu'ils arrivent à faire naître, ce qui n'est pas toujours le cas.

Cette manière de faire de l'histoire de la traduction a toutefois l'avantage de situer les étudiants et les étudiantes dans leur rapport à la traduction, et peut même fournir des manières d'interroger à nouveau les anciennes pratiques pour ultimement questionner les impensés actuels sur la traduction.

Une troisième possibilité serait de faire l'histoire de l'histoire de la traduction, c'est-à-dire de questionner comment on fait de la recherche en histoire de la traduction, une question qui, pour parler le bourdieusien, engage la reproduction du « champ » disciplinaire qu'est l'histoire de la traduction. Pour le reformuler différemment, comment donc *donner le goût* de faire de l'histoire de la traduction à des étudiants et des étudiantes qui jugent généralement le cours inutile dans leur cursus académique? L'ouvrage, comme introduction aux pratiques historiques, le permet peut-être moins par ce qu'il dit qu'à travers les zones d'ombre qu'il laisse. *Les traducteurs dans l'histoire* n'est pas une encyclopédie universelle et exhaustive, tout n'est pas dit en histoire de la traduction, plusieurs recherches restent à faire, et avoir à utiliser le livre pour un cours peut permettre de repérer ce qu'on laisse en suspens, ou encore ce qui est trop rapidement expédié.

À cet égard, j'avais demandé, dans le cours que j'ai donné à l'automne 2014 de laisser les étudiantes faire une recherche personnelle sur le sujet de leur choix. J'ai d'abord quelque peu regretté cette décision et j'avoue avoir été un peu déçu par les résultats, mais j'ai tout de même été satisfait de la réflexion qu'elles ont eu lors de la conclusion du cours où elles m'ont exprimé avoir le regret de ne pas avoir eu plus de chances d'écrire un texte de recherche avant le cours. En effet, plusieurs des problèmes que j'ai repérés dans l'écriture de cette recherche provenaient d'un manque d'expérience qui serait aisément surpassé si les étudiantes avaient eu à écrire davantage dans leur parcours universitaire. L'ouvrage *Les traducteurs dans l'histoire* est ainsi un bon fondement pour déterminer un thème ou un sujet que les étudiants et les étudiantes peuvent investir, en fonction aussi des connaissances qu'ils et elles possèdent déjà. Dans l'usage du livre pour l'enseignement, il faut donc savoir profiter de *ce qui n'est pas dit* dans l'ouvrage, à chaque fois déterminer *ce qui manque*, c'est-à-dire en quoi il donne le désir

de continuer à poursuivre l'enquête et à tenter de comprendre un phénomène. La recherche n'a jamais rien voulu dire d'autre.

\*

\*\*

La troisième possibilité de penser l'histoire de la traduction n'est pas une possibilité réflexive seulement accessible qu'à condition d'avoir épuisé les deux autres. Au contraire, elle me semble première dès qu'on a accès à une traduction dans sa nature historique. Un événement qui a eu lieu dans mon cours m'a fait réfléchir sur cette question lorsque, dans la séance réservée à l'humanisme français, Étienne Dolet (1509-1546), poète, imprimeur et traducteur, a été présenté en classe. Ce personnage est connu et continue d'être enseigné pour avoir introduit le terme « traducteur » en français et pour avoir « mal » traduit Platon en ajoutant trois mots (« rien du tout ») à un argument sur l'immortalité de l'âme après la mort (« quand tu seras décédé, [la mort] n'y pourra rien aussi, attendu que tu ne seras plus rien du tout »), traduction jugée alors hérétique par la faculté de théologie de l'Université de Paris. Dolet est enseigné pour une autre raison que son « martyre » : il fait publier en 1540 un très court traité intitulé *La manière de bien traduire d'une langue en autre*, composé de cinq règles très simples. Rappelons qu'à l'époque, on traduit très majoritairement des langues savantes – grec et latin – vers les nouvelles langues nationales dont le français. Voici les cinq règles, en français de l'époque :

- 1) En premier lieu, il fault que le traducteur entende parfaitement le sens et la matiere de l'autheur qu'il traduit;
- 2) La seconde chose qui est requise en traduction, c'est que le traducteur ait parfaite congnoissance de la langue de l'autheur qu'il traduit;
- 3) Le tiers point est qu'en traduisant il ne se fault pas asseruir iusques à la que l'on rende mot pour mot;
- 4) La quatriesme reigle que ie veulx bailler en cest endroit, est plus à obseruer en langues non reduictes en art, qu'en autres [...]. S'il aduient doncques que tu traduises quelque liure Latin en icelles [l'Italienne, l'Hespaignole, celle d'Allemaigne,

d'Angleterre, et autres vulgaires], mesmement en la Francoyse, il te fault garder d'vsurper mots trop approchans du Latin, et peu vsitez par le passé : mais contente toy du commun, sans innouer aucunes dictions follement, et par curiosité reprehensible;

- 5) La cinquième règle que doit observer un bon traducteur [...] rien autre chose que l'observation des nombres oratoires : c'est asscaoir une liaison et assemblément des dictions avec telle douceur, que non seulement l'ame s'en contente, mais aussi les oreilles en sont toutes ravies, et ne se faschent iamai d'une telle harmonie de langage.

Un des exercices donnés en classe était d'expliquer en quoi les textes historiques de réflexion sur la traduction peuvent nous être utiles encore aujourd'hui. Toutes les étudiantes ont unanimement répondu – fallait-il s'en étonner? – que les trois premières et la dernière règles de Dolet étaient encore utiles et pouvaient même s'appliquer telles quelles. La quatrième faisait toutefois problème. Trois réponses ont été proposées : 1) il faut la supprimer, puisque plus personne n'a à traduire du latin aujourd'hui; 2) l'équivalent du latin aujourd'hui est l'anglais (ou toute autre langue étrangère), Dolet nous invite donc ici à éviter les calques ou les emprunts; et finalement 3) l'équivalent du latin aujourd'hui n'est pas une langue étrangère, mais un langage savant ou trop technique, Dolet nous invite donc à simplifier la langue traduite en fonction du public cible. En bref, les étudiantes ont toutes eu le réflexe de *contemporaniser* le problème – elles auraient pu répondre que les règles de Dolet étaient utiles pour comprendre la traduction à l'époque de la Renaissance (le passé *pour* le passé) –, et elles l'ont fait à partir de leur savoir traductologique qui, très souvent, fonctionne dans une binarité du type sourcier/cibliste ou forainisation/domestication<sup>7</sup>.

Ce problème implique l'interprétation et a des conséquences pratiques pour plusieurs disciplines : comment devons-nous interpréter le passé *pour* le présent? Ici, il est utile de discuter d'un autre cas de ce problème. Charles Le Blanc traduit et fait publier le

*De interpretatione recta* de Leonardo Bruni dit l'Arétin (1374-1444) en français, dans une version qui, pourrait-on conclure à partir de son introduction, se veut le plus près possible de l'original. En effet, Le Blanc ne traduit pas seulement un discours historique sur la traduction; ce discours se voulant aussi une méthodologie, sa traduction devient elle-même l'application de cette méthode. À cet égard, le traducteur rappelle en introduction que l'« humanisme » est un retour aux textes anciens, et la pensée de la traduction chez Bruni est cohérente avec un tel retour car elle est un retour à l'originalité des textes, au sens d'« origine » du texte, ou encore une restitution parfaite de l'original :

[Pour Bruni], les interventions du traducteur dans le texte sont tenues pour des erreurs, l'invisibilité du traducteur étant le résultat de l'application des normes méthodologiques. À travers le texte traduit, c'est davantage qu'un sens qui est rendu : c'est surtout une manière d'être, de s'exprimer et de penser – qui devraient idéalement être celles de l'Antiquité classique, mais qui sont trop souvent celles du traducteur. [...] Or, cela a été évoqué plus haut : une traduction est le résultat d'un dialogue entre l'auteur et son traducteur. Dans tout dialogue, les parties interviennent, ce qui contribue à la constitution du discours lui-même, si bien qu'une intervention du traducteur dans l'ouvrage de l'auteur est inévitable, quelles que soient les précautions prises pour la limiter. Par conséquent, les règles de traduction visent ainsi à assurer la substitution de la traduction à l'original et à baliser le rôle du traducteur, en créant, en quelque sorte, une situation d'*aliénation du traducteur face à l'auteur*. Cette situation d'aliénation où l'on impose l'invisibilité et, pour ainsi dire, le silence au traducteur, maître de la communication, forme ce que l'on a appelé ailleurs le *complexe d'Hermès*<sup>8</sup>.

<sup>8</sup> Charles Le Blanc, introduction à Leonardo Bruni, *De interpretatione recta / De la traduction parfaite*, trad. Charles Le Blanc, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2008, p. 8-9. La référence au « complexe d'Hermès » provient de son livre *Le complexe d'Hermès. Regards philosophiques sur la traduction*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2009.

<sup>7</sup> Sur cette distinction, et particulièrement sur le terme « forainisation », voir Simon Labrecque, « De la forainisation (à l'étrangéisation?) », [Trahir, juillet 2014](#).

Il est dès lors intéressant de vérifier la traduction de Le Blanc et de la comparer avec d'autres. Dans un passage, on peut y lire (d'abord en latin, ensuite dans la traduction française) :

Quid de verbis in greco relictis dicam, que tam multa sunt, ut semigreca quedam eius interpretatio videatur? Atqui nihil grece dictum est, quod latine dici non possit! Et tamen dabo veniam in quibusdam paucis admodum peregrinis et reconditis, si nequeant commode in latinum traduci. Enim vero, quorum optima habemus vocabula, ea in greco relinquere ignorantissimum est. Quid enim tu mihi « politiam » reliquis in greco, cum possis et debeas latino verbo « rem publicam » dicere? Cur tu mihi « oligarchiam » et « democratiam » et « aristocratiam » mille locis inculcas et aures legentium insuasissimis ignotissimisque nominibus offendis, cum illorum omnium optima et usitatissima vocabula in latino habeamus? Latini enim nostri « paucorum potentiam » et « popularem statum » et « optimorum gubernationem » dixerunt. Utrum igitur hoc modo latine prestat dicere, an verba illa, ut iacent, in greco relinquere?

Que devrais-je dire alors des mots laissés en grec, lesquels sont si nombreux qu'il semble que la traduction soit, pour ainsi dire, en grec pour la moitié? Et pourtant rien ne se peut dire en grec qui ne le peut en langue latine! J'ometts certains passages exotiques et abstrus que l'on ne peut, certes, traduire facilement, mais c'est un signe d'abyssale ignorance que de laisser en grec des mots pour lesquels il existe des correspondants. Pourquoi parler de « *politie* » [πολιτεία] si l'on a le mot « république » que l'on peut et doit utiliser? Pourquoi en mille endroits placer « oligarchie », « démocratie » et « aristocratie » offensant ainsi les oreilles des lecteurs avec des mots tout aussi peu d'usage qu'ils sont connus, tandis qu'il existe pour eux tous des mots excellents et for utilisés? Les auteurs latins disaient, quant à eux, « pouvoir de la minorité », « état populaire » et « gouvernement des meilleurs ». Est-ce donc préférable de s'en remettre à l'usage ou bien aux néologismes? \*\*<sup>9</sup>

<sup>9</sup> Leonardo Bruni, *De interpretatione recta...*, op. cit., §43, p. 118-119.

Il y a deux notes en fin de livre pour ce paragraphe :

<sup>71</sup> [\*] Ce passage, surréaliste pour des lecteurs de notre époque, possède néanmoins un intérêt pour la traductologie en ce qu'il montre que Bruni dénie à la traduction le droit d'introduire des mots, des expressions et des métaphores nouvelles qui pourraient enrichir la langue d'arrivée.

<sup>72</sup> [\*\*] Sans forcer le texte, nous proposons ici une traduction par le sens afin d'assurer une certaine unité au discours de l'Arétin. Le texte latin dit littéralement : « Est-il donc préférable de dire ainsi, en latin, ou bien de laisser comme ils sont les mots grecs? <sup>10</sup>

Le Blanc choisit, pour la dernière partie, de transformer quelque peu le texte et le rend actuel, mais ce faisant, de manière un peu paradoxale, il doit employer le mot « néologisme » qui non seulement est lui-même un néologisme, mais aussi, littéralement, la composition de deux mots du grec ancien (νέος et λόγος). Il est utile de comparer ce paragraphe de Bruni avec d'autres traductions, par exemple en anglais et en portugais, où le choix du traducteur a été différent (je ne cite que la dernière partie, où les mots grecs sont employés) :

Why, tell me, do you leave *politeia* in Greek, when you can and ought to use the Latin words *res public*? Why obtrude in a thousand places the words *democratia* and *oligarchia* and *aristocratia*, and offend the ears of your readers with outlandish and unfamiliar terns when we have excellent and widely used terms for all of them in Latin? For we Latins say « the power of a few » (*paucorum potentia*) and « popular constitution » (*popularis status*) and « rule of the best » (*optimorum gubernatio*). Is it best to use Latin in this way, or to leave the words as they are in Greek?<sup>11</sup>

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 132.

<sup>11</sup> Leonardo Bruni, « On the Correct Way to Translate », trad. James Hankins, *The Humanism of Leonardo Bruni. Selected Texts*, Gordon Griffiths, James Hankins et David Thompson (dir.), Binghamton, New York, Center for Medieval and Early Renaissance Studies, State University of New York at Binghamton, 1987, p. 228.

Por que, pois, me deixas em grego *politeia*, quando podes e deves dizer a palavra latina *res publica*? Por que tu me repetes em mil passagens *oligarchia*, *democratia*, *aristocratia*, e feres os ouvidos dos leitores com nomes dos mais desaconselhados e desconhecidos, quando temos em latim vocábulos muitíssimo excelentes e usados para todos eles? Pois nossos latinos disseram *paucorum potentia* [poder de poucos], e *popularis status* [estado popular], e *optimorum gubernatio* [governo dos nobres]. Por isso, é melhor falar deste modo em latim ou deixar aquelas palavras em grego como estão?<sup>12</sup>

Sans avoir besoin de connaître l'anglais ou le portugais, on peut facilement constater que les mots « grecs » ont été transcrits tels quels, tout comme les équivalents latins laissés dans le texte, mais avec une intervention marquée du traducteur : les mots latins sont entre parenthèses en anglais (« pouvoir du petit nombre », « constitution populaire » et « gouverne des meilleurs »); dans le portugais, ils sont dans le texte, mais une traduction est fournie entre crochets (« pouvoir du petit nombre », « État populaire » et « gouvernement des nobles »).

L'intervention du traducteur, quelle qu'elle soit, dans un cas comme dans l'autre, n'est pas superficielle et sans conséquence, elle a des implications, bien sûr esthétiques, mais aussi politiques et éthiques, dans le « dialogue » que le traducteur entretient à la fois avec l'auteur, mais aussi avec ses contemporains. Or, il ne s'agit pas ici de décider qui traduit le mieux ou qui ramène le mieux le lecteur de la traduction à l'auteur d'origine, et il est inutile de comparer les intentions de l'un ou de l'autre quant à une fidélité pour le passé historique. Il s'agit de prendre en compte le fait qu'une traduction de textes historiques implique toujours une « contemporanéisation » des textes. Dans cette transformation inévitable du texte, une double focale est nécessaire qui prend en compte l'adresse de l'auteur, mais aussi l'adresse du traducteur ou de la traductrice<sup>13</sup>. Une histoire de la

traduction en « paysage » en parallèle à une histoire des portraits me semble être nécessaire pour compléter la réflexion déjà entreprise dans ce domaine en y ajoutant une « traduction de l'histoire ». À cet égard, la traductologie comme discipline a quelque chose à apporter à toutes les disciplines des humanités, dites « des sciences humaines et sociales ». Si l'institutionnalisation de l'« histoire de la traduction » n'est pas achevée, c'est peut-être parce qu'elle peut s'offrir aux chercheurs et chercheuses d'autres disciplines qui pourront y voir un intérêt dans leurs propres démarches.

<sup>12</sup> Leonardo Bruni, « Da tradução correta », trad. Mauri Furlan, *Scientia Traductionis*, n° 10, Pós-Graduação em Estudos da Tradução (PGET), Universidade Federal de Santa Catarina, 2011, p. 45.

<sup>13</sup> Avec mon collègue Simon Labrecque, à partir d'un débat classique en pensée politique entre le « textualisme » de l'école straussienne et le « contextualisme » de l'École de Cambridge, nous avons tenté de

conceptualiser ce problème dans un texte publié dans le troisième numéro de la revue [Le Cygne noir \(printemps 2015\)](#).